

► Plateforme sur le travail des enfants – Côte d'Ivoire

Recommandations pour activer la collaboration entre le secteur public et le secteur privé

Plateforme de l'OIT sur le travail des enfants, 14e réunion annuelle
30 novembre-1er décembre 2023



CHILD
LABOUR
PLATFORM

RECOMMANDATIONS

Recommandation 1: Élargir l'accès à la protection sociale pour les travailleurs les plus vulnérables et les ménages

Recommandation 2: Promouvoir des opportunités de travail décent pour les femmes et les jeunes

Recommandation 3: Améliorer la promotion des principes et droits fondamentaux au travail

Protection Sociale

L'expérience pilote dans la Région de la Nawa (2021-2023)



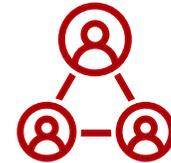
+6040
Cartes CMU
(Couverture Maladie
Universelle)
distribuées



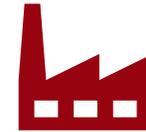
1050 cotisations
annuelle prises en
charge par le secteur
privé



19 centres de santé
affiliés à proximité
des agriculteurs



14
coopératives



3 entreprises
engagées dans
le projet



Evaluation
d'impact en
cours



- Raisons du manque de fréquentation des centres de santé : auto-médication (71,7%), consultation non nécessaire (16,1%) et trop cher ou manque d'argent (11,8%)
- Taux de couverture CMU : moins de 1% (0,72%) est couvert (1,18% parmi la population de bénéficiaires et 0,25% parmi la population non bénéficiaire)

Alignement avec les politiques publiques :

➤ PANTE: 

➤ SNCD: 

Protection sociale

Perspectives de mises à l'échelle tirées des leçon de la phase pilote



Alignement
stratégique
avec la Caisse
Nationale
d'Assurance
Maladie (CNAM)



Etendre la
couverture à tous
les membres du
ménage (femmes
et enfants)



Approche
paysage
(palmier, hévéa)
Mécanismes
locaux de
résolutions des
défis



Intégrer la
protection sociale
dans les outils de
formation des
coopératives et en
tant que service
aux membres



Plus
d'entreprises
et de
coopératives



Evaluation
d'impact
finale



Nouveau:
RSTI Retraite,
Maternité et
accidents du
travail
Revenu de
remplacement

Recommandation 1: Élargir l'accès à la protection sociale pour les travailleurs les plus vulnérables et les ménages

□ Etendre la portée de la promotion de la protection sociale à travers les réseaux de vulgarisation agricole existants

- Mettre à l'échelle avec tous les membres de la CLP le programme actuel d'enrôlement à la Couverture Maladie Universelle (CMU);
- Promouvoir l'enrôlement des femmes et des enfants des ménages agricoles;
- Inclure du contenu de sensibilisation sur la Couverture Maladie Universelle (CMU) dans les modules de vulgarisation agricole publics et privés;
- Inclure des questions sur la protection sociale dans les enquêtes des Systèmes de Suivi et de Remédiation du Travail des Enfants (SSRTE) auprès des ménages agricoles afin d'aider à mesurer l'adoption de la protection sociale dans les communautés rurales;

Recommandation 1: Élargir l'accès à la protection sociale pour les travailleurs les plus vulnérables et les ménages

□ S'appuyer sur les retours d'expérience de la communauté pour améliorer la CMU

- Améliorer la compréhension des agriculteurs et des coopératives sur la manière de signaler les problèmes pour améliorer la CMU;
- Centraliser toutes les plaintes des agriculteurs au niveau des coopératives et les transmettre au responsable régional de la protection sociale à Soubré;
- Organiser des réunions régionales de suivi de la CMU réunissant le département de la santé, le département de la protection sociale, les coopératives et les préfetures avec l'appui de l'OIT;

□ Faciliter le paiement des cotisations pour les agriculteurs

- Soutenir les coopératives et les membres de la CLP à inclure dans les programmes d'appui aux producteurs de transferts monétaires conditionnels ou les primes des coopératives, les frais de cotisation à la CMU.

► Opportunités de travail décent pour les femmes et les jeunes

Formation professionnelle : mise en œuvre de l'approche TREE



Alignement avec les politiques publiques :

➤ PANTE: ● ● ● ● ●

➤ SNCD: ● ● ● ● ●

Opportunités de travail décent pour les femmes et les jeunes

Développement de chaînes de valeur alternatives

Secteurs prioritaires dans la région de la Nawa

No.	Cultures Vivrières	Cultures pérennes et foresterie	Transformation des produits et sous-produits	Elevage
1	Riz	Hévéa	Transformation de céréales	Elevage de ruminants : bovin, ovin and caprin
2	Maïs	Palmier	Transformation de fruits	Porc
3	Haricots	Tek et autres essences de bois	Transformation de tubercule	Volaille (poules, poules pondeuses, poulets locaux)
4	Arachide		Recyclage des déchets agricoles (cabosses de cacao)	Lapins
5	Maraichage		Traitement du jus de fèves de cacao	Escargots
6	Manioc		Transformation des fèves de cacao	Apiculture (Miel - Abeilles)
7	Plantain			Pisciculture
8	Igname			
9	Piment			
10	Gombo			

- Chaîne de valeur à fort potentiel de création d'emplois et compatible avec la culture du cacao;
- Chaîne de valeur pouvant être utilisée pour l'approvisionnement durable des cantines scolaires;
- Chaîne de valeur pour les emplois verts (défis de la déforestation);
- Services agricoles : groupes de travailleurs agricoles

Recommandation 2:

Promouvoir des opportunités de travail décent pour les femmes et les jeunes

□ Collaborer sur la formation professionnelle

La remédiation des enfants de 14 à 17 ans reste un défi pour la plupart des membres du CLP. Le système d'apprentissage actuel est essentiellement informel dans la région de la Nawa. La collaboration entre le secteur privé et le secteur public en matière d'enseignement professionnel est nécessaire à chaque étape du processus de formalisation en cours.

- Recueillir l'avis des experts internes des entreprises et des coopératives pour définir des programmes de formation adaptés aux besoins en compétences;
- Lancer des programmes de formation professionnelle et suivi post-formation le plus près possible des villages afin que les enfants (garçons et les filles) puissent rester avec leur famille. Les formateurs dispensent leurs cours dans des bâtiments communautaires ou des unités mobiles de formation;
- Dans le cadre des efforts de remédiation, orienter les enfants retirés du travail des enfants auprès de la Direction Régionale de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage;
- Participer aux coûts de l'apprentissage du stagiaire (bourses);
- Connecter et étendre les efforts pour relier les "Classes Passerelles" aux écoles communautaires pour l'éducation de base, l'alphabétisation fonctionnelle des enfants, ainsi que la formation professionnelle.

Recommandation 2:

Promouvoir des opportunités de travail décent pour les femmes et les jeunes

□ Étendre le modèle d'Associations Villageoises d'Épargne et de Crédits (AVEC) en collaboration avec le gouvernement

L'extension du modèle des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) à l'ensemble du pays est désormais une priorité pour le ministère de la Solidarité, par l'intermédiaire de l'Agence de promotion de l'inclusion financière (APIF), tandis que le secteur privé de la Nawa a développé une expertise considérable dans le domaine des AVEC.

- Contribuer à la cartographie des AVEC initiée par l'APIF dans ses zones d'intervention;
- Partager les résultats de l'étude sur la sélection des chaînes de valeur et donner des conseils sur les activités génératrices de revenus (AGR);
- Améliorer l'éducation par le biais des technologies de l'information telles que le Serveur Vocal Interactif (SVI) en les langues locales.

► Plan Stratégique pour la Conformité de l'Inspection du Travail dans la région de la Nawa



Méthodologie pour assurer la conformité légale, en tenant compte des ressources et de la capacité de l'inspection du travail



2021: Développement d'un projet pilote de Plan Stratégique pour la Conformité (PSC)



Développement d'une grille de contrôle adaptée au secteur cacaoyer



2021-2022: Le projet pilote PSC est lancé à Grand-Zattry et Méagui

La présence du SOSTECI dans la Nawa:
04 comités départementaux;
11 comités sous-prefectoraux;
67 comités villageois;
équipements des comités

► Plan Stratégique pour la Conformité de l'Inspection du Travail dans la région de la Nawa

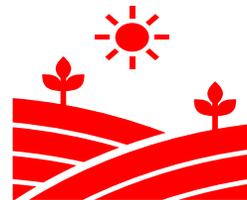
Le **Plan Stratégique pour la Conformité** est en train d'être développé à l'échelle nationale.

Non-conformités concernées:

- *Travail des enfants
- *Sécurité et santé au travail (SST)
- *Secteur informel



Déploiement dans la Nawa du **Plan Stratégique pour la Conformité**



Approche collaborative avec les parties prenantes de la région de la Nawa

Alignement avec les politiques publiques :

► PANTE: ● ● ● ● ●

► SNCD: ● ● ● ● ●

Recommandation 3:

► Améliorer la promotion des principes et droits fondamentaux au travail

- ❑ **Faire progresser le dialogue social pour éliminer le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement**
 - Avec le soutien de la plateforme de l'OIT sur le travail des enfants, faciliter le dialogue social et les consultations entre les gouvernements, les partenaires sociaux et les membres de la CLP par rapport aux efforts visant à s'attaquer aux causes systémiques profondes du travail des enfants.
- ❑ **Promouvoir la sécurité et la santé au travail (SST) en formant les équipes de vulgarisation agricole sur le terrain**

L'approche WIND (Work Improvement for Neighbourhood Development) pour la formation à la SST a déjà été mis en œuvre avec succès dans la région de la Nawa grâce à un partenariat entre l'OIT, l'Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER), le Conseil du café-cacao (CCC) et l'inspection du travail.

- Proposer des formations de formateurs chargés du développement communautaire et de la vulgarisation agricole dans les coopératives et les entreprises;
- Harmoniser le matériel de sensibilisation des entreprises et des coopératives avec l'inspection du travail en matière de SST.

Recommandation 3:

► Améliorer la promotion des principes et droits fondamentaux au travail

□ Développer une collaboration étroite entre le secteur privé et le secteur public en matière de suivi et de remédiation des cas de travail des enfants

Au niveau local, le Système d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants en Côte d'Ivoire (SOSTECCI) est mis en œuvre par l'inspection du travail, et des comités locaux SOSTECCI sont déjà installés dans les onze sous-préfectures de la région de la Nawa.

- Créer un cadre de dialogue entre le secteur privé et le secteur public par le biais de réunions semestrielles dirigées par l'inspection du travail;
- Promouvoir l'engagement des syndicats et des employeurs aux discussions avec le SOSTECCI et l'inspection du travail;
- Favoriser le partage d'informations entre le secteur privé et l'inspection du travail sur la nature et les lieux des interventions par le biais de réunions semestrielles;
- Mettre en œuvre le SOSTECCI dans les entreprises et les coopératives ne disposant pas d'un système de surveillance et de remédiation du travail des enfants privé et les connecter aux comités SOSTECCI déjà existants;

► **Recommandation 3:**

Améliorer la promotion des principes et droits fondamentaux au travail

- **Faciliter la collaboration publique-privée pour les mécanismes de plaintes et règlement des différends**
 - Favoriser une compréhension commune des mécanismes de plaintes et règlement des différends;
 - Renforcer les capacités de l'Inspection du Travail et du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) en matière de mécanismes de plaintes et règlement des différends.